



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### **PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220 (PPCMOI) RELATIF AU 297 CHEMIN MAPLE**

Avis est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par la résolution numéro 2018-11-479, le premier projet, adopté en vertu du règlement numéro 220 (PPCMOI), relatif au 297, chemin Maple (lot 5 608 544 du cadastre du Québec).

Que le premier projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019, à 19h15, à la salle du conseil municipal, 11 rue Principale Sud.

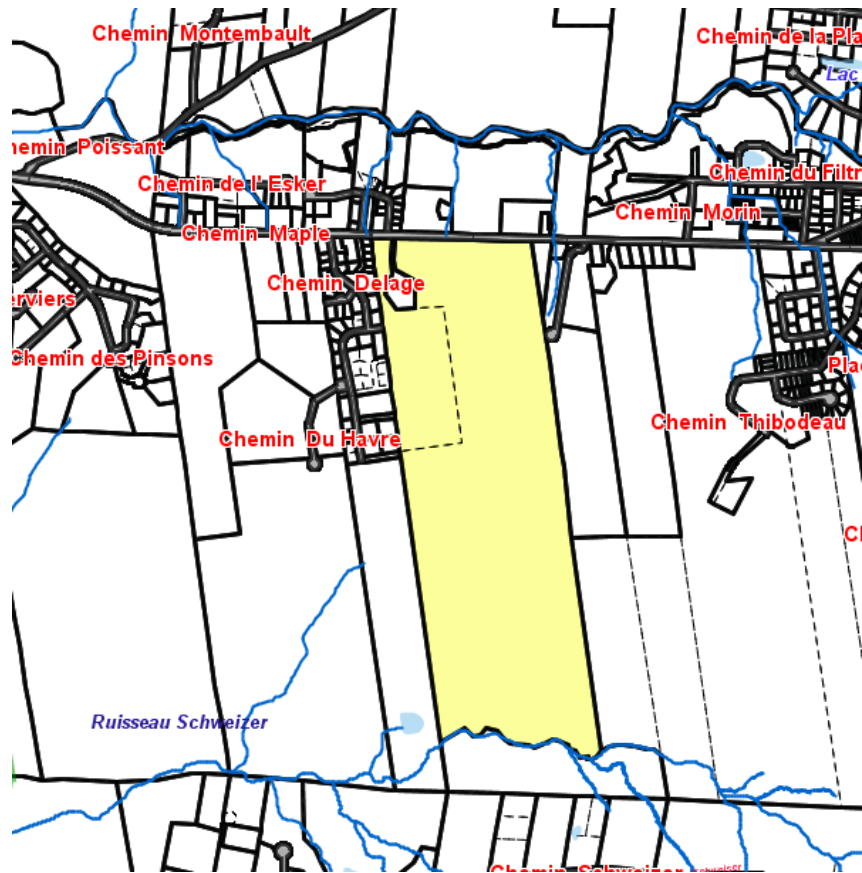
Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet, adopté en vertu du règlement numéro 220 (PPCMOI), relatif au 297, chemin Maple vise à autoriser l'usage « maison de chambre » (classe d'usage P101), sur l'immeuble visé par la demande car il n'est pas autorisé dans la zone C-09.

Que le projet, adopté en vertu du règlement numéro 220 (PPCMOI), relatif au 297, chemin Maple vise à autoriser qu'aucun ménage principal ne soit présent sur les lieux de la « maison de chambre » tel que requis par la définition retrouvée à l'article 3.2, chapitre 1 du *Règlement de zonage 115-2*.

Que le projet, adopté en vertu du règlement numéro 220 (PPCMOI), relatif au 297, chemin Maple vise à autoriser que le bâtiment serait uniquement utilisé par les employés du complexe Huttopia.

Que le projet, adopté en vertu du règlement numéro 220 (PPCMOI), relatif au 297, chemin Maple vise à autoriser que le nouveau bâtiment comprenne des chambres pour les employés, des salles de bains, une cuisine, une salle à manger, un salon ainsi qu'un espace buanderie.



Que ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de résolution et l'illustration de l'immeuble concerné sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sis au 11, rue Principale Sud, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi.

Donné à Sutton, Québec, ce 13<sup>e</sup> jour de février 2019.

Julie Lamarche, OMA  
Greffière